



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 15 janvier 2015
PRESIDENCE : Monsieur Didier Kvicinsky

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 30/2015 concernant

Demande d'un crédit d'investissement du patrimoine financier No 30/2015 – Demande de crédit de CHF 5'700'000,-- pour la construction d'un immeuble locatif avec parking souterrain, commerces et rénovation de l'ancien bâtiment de la gare. Parcelle No 23 – Ancienne gare et amendement proposé par la commission de gestion visant à porter le crédit à CHF 6'000'000,--

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et de la commission ad hoc

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 30/2015 et l'amendement de la commission de gestion par

13 OUI - 10 NON - 3 ABSTENTIONS

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 15 janvier 2015

Le Président
Didier Kvicinsky




La Secrétaire
Déborah Pernet

